

**Modification de la composition du comité de gestion et mise en conformité avec la loi relative aux fonds d'investissement islamiques**

**MAC AL HOUDA FCP**

**Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières  
Islamique de catégorie mixte**

Agrément du CMF N° 16-2010 du 19 mai 2010

**Adresse :** Green Center, Bloc C, 2ème étage, rue du Lac Constance  
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

MAC SA, Intermédiaire en Bourse, en sa qualité de gestionnaire de **MAC AL HOUDA FCP** informe le public et les porteurs de parts que son Conseil d'Administration, tenu en date du 15 août 2016, a décidé de nommer Monsieur Abdelmonam JEBALI en tant que membre du comité de gestion du fonds.

Par conséquent, le comité de gestion est composé de :

- M. Mohamed Iyadh GORGI: Chef du Département Asset Management à MAC SA et gestionnaire du fonds
- M. Mohamed MRAD : Chef du Département Commercial à MAC SA
- M. Ibrahim CHERIF: Analyste financier Senior à MAC SA
- M. Abdelmonam JEBALI: Analyste financier à MAC SA

Le prospectus de MAC AL HOUDA FCP mis à jour sous le numéro 10-711/A002 en date du 26 avril 2017 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour tenant compte de la modification précitée et mis en conformité avec la loi relative aux fonds d'investissement islamiques seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire MAC SA intermédiaire en bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage- rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.